

**DÉCLARATION CONJOINTE SUR L'ÉTABLISSEMENT
D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE
LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
ET LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

À l'invitation de M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin, Chef de l'État et du gouvernement a effectué du 31 août au 3 septembre 2023 une visite d'État en République populaire de Chine.

Durant la visite, les deux Chefs d'État se sont entretenus dans une ambiance cordiale et amicale. Ils ont eu des échanges de vues approfondis sur les relations sino-béninoises et sino-africaines ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun et dégagé un consensus important sur un large éventail de sujets.

Le Président Patrice Talon s'est également entretenu avec le Premier Ministre du Conseil des Affaires d'État Li Qiang et le Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale Zhao Leji de la République populaire de Chine.

Les deux Parties ont hautement apprécié l'amitié traditionnelle sino-béninoise qui, soigneusement cultivée par leurs dirigeants respectifs de plusieurs générations depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Bénin, s'est consolidée au cours des 50 dernières années pour devenir un exemple du nouveau type de partenariat à promouvoir dans les relations internationales. Face aux changements du monde, de notre temps et de l'histoire, la portée stratégique des relations sino-béninoises se consolide. Dans le but de promouvoir davantage le développement des relations bilatérales et de faire avancer la coopération dans différents domaines, les deux Chefs d'État ont décidé de porter les relations sino-béninoises au niveau d'un partenariat stratégique.

1. La Partie béninoise renouvelle ses vives félicitations pour le succès du XXe Congrès national du Parti communiste chinois (PCC), et félicite chaleureusement le Président Xi Jinping de sa réélection au poste de Secrétaire général du Comité central du PCC et de Président de la République populaire de Chine. Elle apprécie hautement les grands accomplissements réalisés par la Chine depuis son entrée dans l'ère nouvelle il y a dix ans et estime que le modèle chinois de modernisation offre une nouvelle perspective aux pays en développement et apporte de la sagesse, des propositions concrètes et de la vitalité au règlement des problèmes communs. La Partie béninoise est convaincue que sous la direction du PCC, la Chine parviendra à construire un grand pays socialiste moderne dans tous les domaines, à réaliser l'objectif du deuxième centenaire et à faire avancer sur tous les plans le grand renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise.

2. La Partie chinoise adresse ses vives félicitations au gouvernement et au peuple béninois pour la réussite des élections législatives de janvier 2023. Elle apprécie hautement les réformes courageuses initiées au Bénin et ses réalisations en matière de promotion de la bonne gouvernance, de développement économique, d'amélioration de conditions de vie de la population et de rayonnement international sous la conduite du Président Patrice Talon. Elle est convaincue que, sous le leadership du Président Patrice Talon, sa vision de révéler le Bénin et avec la mise en œuvre effective du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026, le Bénin remportera de nouveaux succès dans l'édification nationale, le bien-être de son peuple, la préservation de la paix régionale et mondiale ainsi que la promotion d'un développement vert et durable.

3. Les deux Parties soulignent que le soutien mutuel sur les questions touchant aux intérêts vitaux de part et d'autre constitue l'essence des relations sino-béninoises. La Partie chinoise réaffirme qu'elle soutient fermement le choix d'une voie de développement adaptée aux conditions nationales fait en toute indépendance par le peuple béninois, la préservation par le Bénin de son indépendance, de sa souveraineté,

de sa sécurité et de ses intérêts de développement, ainsi que les efforts déployés par le pays pour faire avancer de manière stable son agenda politique intérieur majeur, et qu'elle s'oppose fermement aux ingérences de forces extérieures dans les affaires intérieures du Bénin. La Partie béninoise réitère son attachement ferme au principe d'une seule Chine, estime que Taiwan fait partie intégrante de la Chine, s'oppose à tout propos ou acte portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine et soutient fermement les efforts du gouvernement chinois pour réaliser la réunification du pays.

Les deux Parties estiment unanimement qu'il faut tenir compte des réalités nationales dans l'exploration d'une voie de développement de la démocratie et des droits de l'homme répondant aux besoins du peuple et s'opposer fermement à toute ingérence dans les affaires intérieures des pays souverains sous prétexte de la défense de la démocratie et des droits de l'homme, ainsi qu'à toute incitation à la division et à la confrontation dans le monde.

4. Les deux Parties valoriseront davantage le rôle de pilotage politique de la diplomatie des Chefs d'État, maintiendront la dynamique des échanges et du dialogue de haut niveau, renforceront la communication stratégique, approfondiront sans cesse l'amitié traditionnelle et la confiance politique mutuelle et tiendront fermement le cap des relations sino-bénoises.

5. Les deux Parties conviennent de travailler ensemble pour bâtir un partenariat stratégique, marqué par la haute confiance politique mutuelle, l'intégration économique profonde, l'entraide sur le plan sécuritaire, la solidarité et la coordination dans les affaires internationales et l'inspiration mutuelle entre les civilisations :

— Les deux Parties conviennent d'intensifier à tous les niveaux les échanges et la coopération entre les gouvernements centraux, les administrations locales, les organes législatifs, les partis politiques et autres, pour renforcer l'articulation des stratégies de

développement et l'échange d'expériences en matière de gouvernance.

— Les deux Parties approfondiront la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route », accéléreront les efforts pour promouvoir la synergie entre la coopération dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » et l'Initiative pour le développement mondial d'un côté, le Plan national de développement 2018-2025 et le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 de l'autre, et exploreront le potentiel de coopération dans la mise en œuvre des nouvelles mesures avancées lors de la Conférence du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) à Dakar en vue de promouvoir la coopération gagnant-gagnant et le développement partagé.

Elles conviennent d'élever le niveau du commerce bilatéral et réitèrent leur engagement à mettre en œuvre les consensus dégagés lors de la dernière session de la commission mixte de coopération économique et commerciale Chine-Bénin pour augmenter davantage le volume des échanges commerciaux bilatéraux. La Chine soutiendra activement l'accès au marché chinois à un plus grand nombre de produits béninois.

Elles entendent continuer d'élargir la coopération en matière d'investissement. La Chine encouragera davantage d'entreprises à investir et à s'implanter au Bénin, à participer, entre autres, dans le cadre d'une plate-forme de co-investissement, à la construction d'infrastructures en matière de routes, d'électricité, d'information et de communication, de production textile et à approfondir la coopération mutuellement bénéfique dans les secteurs agricole, de la sylviculture, de la pêche, de la formation technique et professionnelle pour soutenir le processus d'industrialisation du Bénin. Elle facilitera l'organisation par la Partie béninoise d'activités de promotion des investissements en Chine. Le Bénin continuera d'améliorer son environnement d'affaires et de créer des conditions favorables aux activités des entreprises chinoises au Bénin.

— Les deux Parties conviennent de renforcer davantage les échanges et la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité, d'intensifier les échanges de haut niveau entre les deux armées et les deux autorités policières, et de renforcer la coopération notamment dans les domaines de la formation du personnel, de la lutte contre les criminalités transfrontalières, de la prévention contre les attaques terroristes, des équipements et technologies ainsi que des exercices et entraînements conjoints. Elles conviennent de renforcer la protection de la sécurité et des droits et intérêts légitimes des ressortissants et des établissements de chacune d'entre elles sur le territoire de l'autre.

— Les deux Parties estiment que la Chine et le Bénin, tous les deux pays en développement, ont de larges intérêts communs et des positions et points de vue proches dans les affaires internationales. Elles se soutiendront dans les affaires internationales, défendront le système international centré sur l'ONU, l'ordre international fondé sur le droit international et les normes fondamentales régissant les relations internationales basées sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies, préserveront la solidarité et la coopération de la communauté internationale, s'opposeront à l'hégémonisme et à la politique du plus fort, poursuivront le véritable multilatéralisme, feront rayonner les valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, et promouvront la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

La Partie chinoise salue le rôle important joué par le Bénin dans la promotion de la paix et du développement aux niveaux régional et mondial. Elle entend soutenir activement le Bénin dans l'exercice de ses mandats dans les enceintes internationales, notamment en tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Elle continuera de renforcer la coordination et la coopération avec la Partie béninoise pour défendre ensemble les droits et intérêts communs des deux pays et des pays en développement.

La Partie chinoise salue l'adhésion du Bénin au Groupe des amis de l'Initiative pour le développement mondial et soutient l'inscription du Bénin dans la liste des pays bénéficiaires du réservoir de projets de l'Initiative. La Partie béninoise entend renforcer la coopération avec la Partie chinoise au niveau bilatéral et multilatéral sur la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial, de l'Initiative pour la sécurité mondiale et de l'Initiative pour les civilisations dans le monde.

— Les deux Parties apprécient hautement les résultats de leur coopération dans les domaines culturel, touristique, éducatif, de la santé publique, de la lutte contre la COVID-19, de la jeunesse, des think-tanks, des médias et du sport, et conviennent d'élargir davantage les échanges humains et culturels. Elles encourageront les chercheurs et les médias à renforcer leurs échanges. La Partie chinoise intensifiera la coopération avec la Partie béninoise dans le domaine des ressources humaines et continuera d'envoyer des équipes médicales au Bénin.

6. Les deux Parties apprécient hautement le rôle important du FCSA dans la promotion du partenariat de coopération stratégique global Chine-Afrique, et conviennent de renforcer les consultations et la coordination sur les affaires du Forum et d'œuvrer à une bonne mise en œuvre de la coopération pragmatique dans les différents domaines dans le cadre du Plan d'Action de Dakar (2022-2024).

7. Les deux Parties estiment que la visite du Président Patrice Talon en Chine, qui a notamment permis de parvenir à des consensus importants et à la signature de plusieurs accords de coopération, est un grand succès. Elle revêt une signification importante et ouvre, au lendemain du cinquantenaire du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, une nouvelle ère pour leur raffermissement, leur diversification et pour la construction d'une communauté d'avenir partagé entre la Chine et l'Afrique.

Le Président Patrice Talon exprime ses sincères remerciements au Président Xi Jinping, au gouvernement et au peuple chinois pour l'accueil chaleureux et amical qu'ils lui ont

réservé ainsi qu'à sa délégation durant la visite. Il invite le Président Xi Jinping à effectuer une visite d'Etat au Bénin à une date à convenir par voie diplomatique.